

HISTORIQUE

1945-1950. Pendant des siècles, des philosophes et des hommes d'État ont prôné l'union des nations européennes. Le mouvement de rapprochement de l'après-guerre est né des souffrances et des destructions de la Seconde Guerre mondiale; les Européens étant résolus à prévenir tout nouveau conflit sur le continent, il fallait trouver un moyen de mettre fin à l'hostilité entre la France et l'Allemagne qui avait déjà provoqué trois guerres en moins d'un siècle. L'occupation et la défaite avaient enseigné aux six États fondateurs de la Communauté les dangers d'une souveraineté nationale sans limites.

Le Plan Marshall, qui a débuté en 1948, a le premier fait entrevoir à l'Europe que son rêve d'unité pouvait devenir réalité. L'aide américaine massive a aidé les pays d'Europe occidentale à reconstruire leurs économies dévastées par la guerre. L'Organisation européenne de coopération économique (O.E.C.E.), créée à la suite du Plan Marshall, et dont faisait partie le Canada, a permis à ces nations de gérer en commun l'aide américaine. Ce fut le premier pas vers l'unité économique de l'Europe.

La Communauté européenne du charbon et de l'acier (C.E.C.A.), première tentative du vingtième siècle pour mettre en commun les ressources économiques sous l'égide d'institutions de type fédéral, a été créée le 9 mai 1950. Inspirée des idées de Jean Monnet, responsable du plan économique français, et proposée par Robert Schuman, ministre français des Affaires étrangères, elle visait à

poser les fondements d'une «fédération européenne» et à unir la France et l'Allemagne dans un effort commun. La mise en commun des ressources en charbon et en acier dans un vaste marché, sous une autorité commune, devait créer la solidarité *de facto* indispensable à la sauvegarde de la paix. La Belgique, l'Allemagne, l'Italie, le Luxembourg, et les Pays-Bas ont accepté l'invitation des Français. Le 18 avril 1951, le Traité instituant la C.E.C.A. était signé à Paris.

Au Canada et aux États-Unis, la Communauté du charbon et de l'acier a été saluée par la plupart comme la première étape vers une fédération européenne s'inspirant des modèles de l'Amérique du Nord.

1950-1958. Les efforts analogues déployés au cours des années cinquante pour créer une défense et une politique communes, avec une structure calquée sur celle de la C.E.C.A., ont échoué; mais vu la réussite de la C.E.C.A., les Six ont décidé d'appliquer le même principe à l'ensemble de l'économie européenne. Et c'est à la conférence de Messine (Italie), tenue les 1^{er} et 2 juin 1955, qu'ont été ébauchés les plans de deux nouvelles communautés, la Communauté économique européenne et la Communauté européenne de l'énergie atomique.

La C.E.C.A. avait montré les avantages d'un vaste marché où les produits pouvaient circuler aussi librement entre Rome et Luxembourg qu'entre Montréal et Vancouver. La C.E.E. étendrait cette libre circulation à toutes les marchandises et à tous les

produits agricoles. D'autre part, au sein de l'Euratom, les Six devaient entreprendre des recherches communes sur une nouvelle source de combustible et développer une base industrielle commune pour l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire. D'autres «réalisations concrètes» devaient conduire les Six vers «l'union sans cesse plus étroite entre les peuples européens», stipulée dans le préambule du Traité de la C.E.E.

1958-1975. Le Marché commun devait être créé par étapes, sur une période transitoire de 12 ans. Le 1^{er} juillet 1968, avec 18 mois d'avance sur le calendrier fixé par le Traité, la Communauté avait réalisé le libre-échange des produits industriels et de la plupart des produits agricoles: les Six avaient éliminé les droits de douane dans les échanges intra-communautaires et établi un tarif douanier commun pour les importations en provenance des pays tiers. Les politiques qui étaient en cours d'élaboration à la fin de la période de transition, le 31 décembre 1969, le sont encore.

Tout en se constituant en puissance économique, la Communauté a fait preuve d'ouverture sur l'extérieur, puisqu'elle a signé des accords commerciaux et des accords d'aide avec de nombreux pays en voie de développement et abaissé les droits de douane dans le cadre de l'Accord général sur les tarifs et le commerce (G.A.T.T.). Au cours des négociations Kennedy du G.A.T.T., qui se sont terminées le 15 mai 1967, les droits de douane sur les produits industriels ont été réduits en moyenne de 35 à 40%, et la Communauté «a parlé d'une seule voix»,